

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE GABONAISE

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES :

“DIRECTION DES PUBLICATIONS OFFICIELLES” - LIBREVILLE - B. P. 563 - TEL. : 01 76 20 00.

Ceux-ci sont payables d’avance, par mandat ou virement au nom de M. le Directeur “des Publications Officielles” à Libreville

Compte courant CDC N° 1150000915, Centre de Libreville.

SOMMAIRE

ACTES DE LA REPUBLIQUE GABONAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE LA
RELANCE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE
L'ALIMENTATION

Arrêté n°038.22/MER/MAA du 25 juillet 2022 portant
exonération des droits et taxes à l'importation des
intrants, matériels et équipements agricoles.....2243

ACTES EN ABREGE

Annonces légales.....	2251
Créations de sociétés.....	2254
Modifications de sociétés.....	2255

ACTES DE LA REPUBLIQUE GABONAISE**MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE LA
RELANCE****MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE
L'ALIMENTATION**

Arrêté n°038.22/MER/MAA du 25 juillet 2022 portant exonération des droits et taxes à l'importation des intrants, matériels et équipements agricoles

Le Ministre de l'Economie et de la Relance ;
Le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation ;

Vu la Constitution ;

Vu le Règlement n°05/19-UEAC-010 A-CM-33 du 08 avril 2019 portant révision du Code des Douanes de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) ;

Vu la loi n°022/2008 du 10 décembre 2008 portant Code Agricole en République Gabonaise ;

Vu la loi n°011/2012 du 08 janvier 2013 déterminant les ressources et les charges de l'Etat pour l'année 2013 ;

Vu la loi n°002/2013 du 22 janvier 2013 portant extension du régime fiscal et douanier incitatif en faveur des exploitants agricoles ;

Vu la loi n°018/2021 du 11 août 2021 portant modification de certaines dispositions de la loi n°044/2020 du 11 janvier 2021 déterminant les ressources et les charges de l'Etat pour l'année 2021 ;

Vu le décret n°0935/PR/MAEPDR du 30 décembre 2009 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la Commission de Délivrance de l'Agrément Technique d'Exploitant Agricole ;

Vu le décret n°0332/PR/MEEDD du 28 février 2013 portant attributions et organisation du Ministère de l'Economie de l'Emploi et du Développement Durable ;

Vu le décret n°0334/PR/MAEPDR du 28 février 2013 portant attributions et réorganisation du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et du Développement Rural ;

Vu le décret n°00250/PR/MAEPSA du 28 avril 2015 portant réorganisation, attributions et fonctionnement de la Direction Générale de l'Agriculture ;

Vu le décret n°00253/PR/MAEPSA du 28 avril 2015 portant réorganisation, attributions et fonctionnement de la Direction Générale du Développement Rural ;

Vu le décret n°000257/PR/MAEPSA du 28 avril 2015 portant réorganisation, attributions et fonctionnement de la Direction Générale de l'Elevage ;

Vu le décret n°422/PR/MEDEPIP du 09 août 2016 portant réorganisation de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects ;

Vu le décret n°000227/PR du 16 juillet 2020 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n°000228/PR/PM du 17 juillet 2020 fixant la composition du Gouvernement de la République, ensemble les textes modificatifs subséquents ;

Vu l'arrêté n°012.21/MER/MAEPA du 26 février 2021 portant exonération des droits et taxes à l'importation des intrants agricoles ;

Vu les nécessités de service ;

A R R E T E N T :

Article 1^{er} : Le présent arrêté, pris en application des dispositions de la loi n°018/2021 du 11 août 2021 portant modification de certaines dispositions de la loi n°044/2020 du 11 janvier 2021 déterminant les ressources et les charges de l'Etat pour l'année 2021, porte exonération des droits et taxes à l'importation des intrants, matériels et équipements agricoles.

Article 2 : Les intrants et les matériels, équipements, outillages agricoles et para-agricoles nécessaires à la réalisation des objectifs de développement du secteur agricole bénéficient d'une exonération totale ou partielle de droits et taxes à l'importation dans les conditions fixées par le présent arrêté.

Article 3 : Au sens du présent arrêté, on entend par :

-Intrants agricoles : tous éléments entrant dans le processus de production, de transformation y compris les produits sanitaires et phytosanitaires ainsi que les emballages non réutilisables et les services associés aux activités agricoles et para agricoles.

-Equipements et outillages agricoles et para-agricoles : ensemble des instruments et des équipements mécanisés, mobiles ou fixes, utilisés dans l'agriculture pour la réalisation des divers travaux nécessaires à la production y compris les appareils sanitaires et phytosanitaires ainsi que les emballages non réutilisables et les services associés aux activités agricoles et para agricoles.

Article 4 : Les intrants agricoles repris à l'annexe I ci-dessous bénéficient d'une exonération totale du paiement des droits et taxes à l'importation à l'exclusion de la Contribution Spéciale de Solidarité.

Article 5 : Les équipements et outillages agricoles repris à l'annexe II ci-dessous bénéficient à l'importation d'une exonération partielle au taux global réduit de 5%.

Article 6 : Les listes des intrants et des matériels et outillages pouvant bénéficier d'exonérations à l'importation sont révisables, en tant que de besoin, après concertation entre les opérateurs de la filière agricole et l'Administration des Douanes.

Article 7 : L'exonération, totale ou partielle, est accordée par l'Administration des Douanes à la demande

de la société, de l'entreprise, de l'exploitant, du groupement détenteur de l'agrément technique d'exploitant agricole et d'une autorisation d'importation en exonération des intrants, matériels et équipements agricoles et para agricoles délivrés par le Ministère chargé de l'Agriculture.

Article 8 : Les bénéficiaires des exonérations doivent rendre compte à l'Administration des Douanes, chaque année, de l'utilisation et de la consommation qui ont été faites de toutes les marchandises pour lesquelles ils ont bénéficié des avantages l'année précédente.

Ils ne sont pas autorisés à céder ou à transférer les marchandises exonérées sans une autorisation expresse de l'Administration des Douanes. Toute cession ou le transfert sans autorisation expresse entraîne l'exigibilité immédiate des droits et taxes, sans préjudice des pénalités encourues.

Dans le cas où une telle autorisation est accordée, le nouveau détenteur des marchandises est subrogé dans les droits et obligations de l'importateur initial.

Article 9 : Le bénéfice des avantages est suspendu à titre temporaire ou définitif lorsque les importateurs se rendent coupables de fraudes graves ou répétées dûment constatées sur procès-verbal.

Article 10 : Le Directeur Général des Douanes et Droits Indirects, le Directeur Général de l'Agriculture, le Directeur Général de l'Elevage et le Directeur Général de l'Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Article 11 : Le présent arrêté, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, notamment l'arrêté n°012.21/MER/MAEPA du 26 février 2021 portant exonération des droits et taxes à l'importation des intrants agricoles, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Libreville, le 25 juillet 2022

Le Ministre de l'Economie et de la Relance
Nicole Jeanine Lydie ROBOTY épouse MBOU

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
Charles MVE ELLAH

Annexe I : Listes des intrants agricoles exonérés du paiement des droits et taxes d'importation

A- Reproducteurs destinés à l'élevage	
1	Ruminants (bovins, ovins, caprins)
2	Monogastriques (porcs, lapins, cobayes, aulacodes, potamochère, porc-épic, rat palmiste, crocodile, hanneton adulte)
3	Volailles (coqs raceurs, poules pondeuses, poulets de chair, poules fermiers, dindes, oies, cailles, etc)
4	Poissons, alevins et crustacés (tilapia, clarias-silures, saumons, crevettes, huîtres, moules)
5	Autres espèces (abeilles, achatines-escargots)
6	

B- Semences végétales		
1	Types de semences	Caractéristiques
2	Amarante Fotete Trop	Sachet de 1g
3	Amarante locale CIAM	Sachet 2 G
4	Aubergine africaine Kotobi	Sachet 5 G
5	Aubergine africaine Meketan	Sachet 5 G
6	Aubergine locale CIAM	Sachet 2 G
7	Baselle rouge Locale CIAM	Sachet 2 G
8	Baselle verte locale CIAM	Sachet 2 G
9	Carotte Amazonia	Sachet 5 G
10	Celeri Elne	Sachet 5 G
11	Chou de Chine FI Victory	Sachet de 1 G
12	Chou F1 KK Cross technisem	Sachet de 5G
13	Concombre F1 Olympic	Sachet 5 G
14	Concombre Poinsett	Sachet 5 G
15	Courgette Précoce Maraichere	Sachet 5 G
16	Epinard Viroflay	Boîte 500 G
17	Gombo Clemson Spineless	Sachet 5 G
18	Gombo Emerald	Sachet 5G
19	Haricot Kilomètre (Vigna) Green Giant	Sachet 10 G
20	Haricot nain MGT V Contender	Sachet 1 Kg
21	Laitue à coupe feuille de chene rouge	Sachet 5G
22	Laitue à coupe feuille vert boîte	Boite de 100G
23	Laitue Iceberg Eden	Sachet de 5G
24	Melon Ananas PRM	Sachet 30G
25	Oseille Locale CIAM	Sachet 2G
26	Oseille de Guinée BIssap Koor vert	Sachet de 5G
27	Papaye solo	Sachet 5G
28	Passiflore passion bleu	Sachet 0,5G
29	Pastèque F1 Koloss	Sachet 5G
30	Persil Commun	Sachet 5G
31	Persil Frise	Sachet 5G
32	Piment antillais	Sachet 5G
33	Piment big sun	Sachet 5G
34	Poireau gros long d'été	Sachet 5G
35	Poivron Cappella	Sachet 2G
36	Poivron Yolo Wonder	Sachet 5G
37	Tomate cerise	Sachet 2G
38	Tomate F1 Mongal	Sachet 1G

C- Les engrais	
1	NPK
2	Triple super phosphate
3	Sulfate de magnésium
4	Sulfate de zinc
5	Sulfate de zinc
6	Sulfate de calcaire
7	Urée
8	Chlorure de potassium
9	Sulfate de cuivre
10	Acide borique
11	Acide borique
12	Dolomie

13	Phosphate de cuivre
14	Mono potassium phosphate (MPK)
15	Sulfate de manganèse
16	Ammonium molybdate
16	Ammonium molybdate
17	Engrais foliaires café/cacao
18	Engrais organiques café/cacao
19	Biofertilisant

D- La Provende

1	Grains de maïs, Farine de maïs et son de maïs,
2	Tricale
3	Grains de Sorgho, Farine de sorgho
4	Seigle
5	Tourteau de colza
6	Grains de Soja, Tourteau de soja
7	Farine de coquille d'huitres ou coquille d'huitres
8	Tourteaux de tournesol
9	Aliment complet, concentré CMAV (55%, 10%, 30%)
10	Son de blé, Farine de blé, Remoulagede blé
11	Avoine
12	Gluten
14	Sels minéraux
15	Colza
16	Orge
17	Prémix vitaminé (0.05%), Prémix minéralisé (0.05%)
1	Aliment complet
2	Concentré CMAV
3	Prémix
1	Farine de poisson
2	Tourteau de gluten
7	Farine de coquille d'huitres ou coquille d'huitres
8	Farine d'os calciné
9	Calcaire ou craie alimentaire
1	Vitamine A (Acétate de rétinol)
2	Vitamine D3 (cholécalférol)
3	Vitamine E (all-rac-alpha-tocophérol-acétate)
4	Vitamine K3 MNB
5	Vitamine AD3 Calcifédiol (Hy-D)
6	Vitamine B1 (Mononitrates de thiamine)
7	Vitamine K3 MSB
8	Vitamine B2 (Riboflavine)
9	Acide pantothénique
10	Vitamine B6 (Chlorohydrate de pyridoxine)
11	Vitamine B12 (Cyanocobalamine)
12	Vitamine PP (Niacine/Acide nicotinique)
13	Acide folique
14	Biotine
15	Vitamine C
16	Chlorure de choline 50%
17	Chlorure de choline 60%
18	Déparasitant

19	Détoxifiant
20	Antibiotiques
21	Coccidiostatiques
22	Antioxydants
23	Iodate de calcium 62%
24	Potassium iodate 57/58%
25	Potassium iodate 90%
26	Oxyde de cuivre 77%
27	Sulfate de cuivre 25% Cu
28	Carbonate de fer 41% Fe ; Sulfate de fer 19%Fe ; Sulfate de fer 19% Fe
29	Oxyde de magnésium 90/92% MgO-54%
30	Oxyde de magnésium 85/88% MgO-51% Mg
31	Oxyde de magnésium 88/90% MgO -53% Mg
32	Sulfate de magnésium -16%
33	Carbonate de manganèse 44% Mn
34	Oxyde de manganèse 60/62% Mn
35	Sulfate de Manganèse 32% Mn
36	Carbonate de cobalt 43/44% Co
37	Sulfate de cobalt 21/22% Co
38	Sélénite de sodium 1% Se
39	Sélénite de sodium 4.5% Se
40	Sélénite de sodium 45% Se
41	Oxyde de zinc 75/80% Zn
42	Sulfate de zinc 36% Zn
43	Phosphate bicalcique
44	Phosphate tricalcique
45	Phosphate monocalcique
46	Craie alimentaire
47	Bicarbonate de sodium
48	L-lysine HCL
49	DL-Méthionine
50	L-Tryptophan
51	L-tryptophane
52	L-Thréonine
53	L-Valine
54	

E- Vaccins volaille

1	Gallivac IBD+ ou Inovax
2	Bioral+ Pestos ou Bipestes
3	Anti-stress
4	Anti-coccidient ou anticox
5	Ampolium
6	Alcide
7	Velacox
8	Héparanal
9	Visagine
10	Heperalulyl
11	Vitamine anti-coccidient
12	Gomborro
13	Bi-masse+40.91
14	ND Clone 30
15	Citrate de pipérazine
16	Hépatoprotecteur + vitamines
F- Consommables pour l'apiculture	
1	Cire d'abeille
2	Feuilles gaufré cire d'abeille

3	Pollen sirop d'abeilles
4	Condimiél
5	Combustible enfumoir
6	Produit et protection et de désinfection des ruches
7	Attire essaim
8	Propolis
9	Phéromones abeilles
10	Complément aliment abeilles
11	

G- Les Insecticides**G1- Insecticides de matières actives**

1	Abamectine
2	Primiphos méthyl
3	Extraits naturels de plante
4	Phosphate d'aluminium
5	Cyperméthrine/pyréthre
6	Bacillus thuringiensis
7	Imidaclopride-s-methorène
8	Bromure de méthyl
9	Emamctine benzoate
10	Cyphenothrine
11	Acétamipride
12	Huringiensis
13	Emamectin
14	Lambda-cyhalothrine
15	Phosphure d'hydrogène
16	Glufosinate ammonium
17	Hydroxyde de cuivre
18	Deltaméthrine
19	Chlothianidine tricosene
20	Huiles essentielles
21	Goudron végétal de pin
22	Pirimicarbe
23	S-méthoprene
24	Terre de diatomée
25	Chlorpyriphos-éthyl
26	Thiaméthoxame
27	Béta-cyperméthrine
28	Thiodicarbe
29	Indoxacarbe
30	Cyfluthrine
31	Profénofos
32	Cyperméthrine
33	Thiaméthoxame
34	Dichlorvos
35	Chlopyrifos
36	Cyhalothrine
37	Thiocyclam
38	Fenitrothion
39	Fipronil
40	Triazophos
41	Sodium fluosilicate
42	Spinsad
43	Monocrotofos
44	Bisbyribac sodium
45	Benfuracab
46	Acéphate
47	Perméthrine
48	Alpha cyperméthrine
49	Cadusaphos
50	Indixacarb

G2- Insecticide- nématocides de matière active

1	Terbufos
2	Ethoprophos
3	Oxamyl oxamyl

G3- Insecticide-nématocides de matière active

1	Chlorpyriphos-éthyl
2	TCMTB
3	Iodocarbamate
4	Propiconazole

5	Tébuconazole
6	Sels d'aluminium quaternaires
7	Acide borique
8	Hydroxyde carbonate de cuivre
9	Bifenthrine, carbendazine
10	Métalaxyl-M
11	Diocetyl-isothiazolinone
12	Octhilinone
13	Octylisothiazolone
13	

H- Les Fongicides

1	Azoxystrobine
2	Mancozèbe
3	Chlorothalonil
4	Argile 200 à 600%
5	Propiconazole
6	Thiophanate méthyl
7	Fosétyl-aluminium
8	Fosetyl
9	Cyproconazole
10	Oxyde de cuivre
11	Cymoxanil
12	Benzalkonium chloride
13	Iodo-2-popynyl
14	Di sodium octoborate tetra hydrate
15	Hexaconazole
16	Fosétyl-Al
17	Chlorothalonil
18	Azoxystrobine
19	Bitertanol
20	Métalaxyl
21	Tridémorphe
22	Méthylthiophanate
23	Cuivre de métalaxyl
24	Oxyde cuivreux
25	Métalaxyl-M
26	Hydroxyde de cuivre
27	Cuproxyde
28	Soufre
29	Oxychlorure de cuivre
30	Diméthomorphe
31	Bénalaxyl
32	Cuivre métal
33	Spiroxamine
34	Imazalil
35	Oxyde cuprique
36	Epoconazole
37	Triadiméfon
38	Fusilazol
39	Pyriméthanyl
40	Méfénoxam
41	Difénoconazole
42	Huile de pétrole
43	Thiabendazole
44	Trifloxystrobin
45	Fenpropidin
46	Fenpropimorphe

Les rodenticides de matière active

1	Bromadiolone
2	Brodifacoum
3	Flocoumafène
4	Chlorophacinone
5	Difénacoum

Les nématocides de matière active suivants

1	Fenamiphos
2	Fosthiazate
3	Oxamyl
4	Ethoprophos
5	Dichloropropène

Les molluscicides de matière active suivants

1	Métaldéhyde
Les régulateurs de croissance de matière active suivantes	
1	Ethéphon
Les adjuvants de matière active suivantes	
1	Nonylphénol poly glycol éther
2	Huile minérale
3	Flocoumaphène
4	Chlorophacinone
5	Difénacoum

I- Les Herbicides	
1	Metsulfuron méthyl
2	Glyphosate
3	Glufosinate
4	Ammonium
5	Triclopyr
6	2,4-D sel diméthylamine
7	Diuron
8	Méthyl metsulfuron
9	Nicosulfuron
10	Oxadiazon
11	Pendiméthaline
12	Bispyribac sodium
13	Ioxynil
14	Amtryne
15	Amétryne
16	Msm
17	Isoxathutol
18	Glyphosate aluminium
19	Sel d'amine
20	Aclonifenne
21	Trifloxysulfuron
22	Métribuzine
23	Chlorimuron
24	Terbuthylazine
25	Clomazone
26	Ester de méthyle haloxyfop
27	Isopropylamine
28	2,4-D sel d'amine
29	Alachlore
30	Mésotrione
31	Métolachlore
32	Glyphosate ammonium
33	Glyphader
34	Quizalofop-éthyl
35	Oxadiargyl
36	Trimésium
37	Hexazinone
38	Linuron
39	Asulame

I- Intrants pour fabrication des produits manufacturés

1	Blé et dérivés
2	Graisse végétales et animales
3	Glucose et sirop de fructose
4	Améliorants
5	Préparations à base de moutarde
6	Aromes

7	Glutamate
8	Graine de moutarde
9	Vitamines et dérivés
10	Colorants alimentaires
11	Acides et dérivés
12	Vinaigre comestible
13	Nucléotides
14	Dioxyde de titane
15	Sorbate de potassium
16	Farine de fève de soja
17	Lécithine de soja
18	Farine de moutarde et préparation à base de moutarde

Annexe II : Liste des équipements et outillages agricoles soumis au taux réduit de 5%

A- Matériel et équipement de jardinage (Outillages agricoles)			
1	Accessoires de gouttière		
2	Films polyéthylènes		
3	Tuyaux galvanisés, Tuyaux PHD et accessoires		
4	Barbelais		
5	Braseurs d'air, extracteurs d'air		
6	Thermostats		
7	Attaches		
8	Pelles bêches et leurs manches		
9	Pelles ordinaires et leurs manches		
10	Dabas et leurs manches		
11	Arrosoirs		
12	Bottes		
13	Binettes		
14	Sécateurs		
15	Limes, ronde, Tri poignée ergométrique		
16	Machettes		
17	Houes		
18	Haches		
19	Pioches		
20	Transplantoirs		
21	Pulvérisateurs		
22	Cordeaux		
23	Gants de jardinage		
24	Râteaux		
25	Fourches		
26	Marteaux bourgeois		
27	Scies		
28	Vilbrequin		
29	Ciseaux		
30	Brouettes		
31	Tuyaux d'arrosage		
32	Kits d'arrosage		
33	Robinets		
34	Cuves de réservoirs d'eaux		
35	Asperseurs		
37	Cordeau		
38	Décamètre		
39	Combinaison réutilisable		
40	Masque respiratoire		
40	Cartouche filtre		
41	Grillage Galva		

B- Le matériel et équipement de mécanisation

1	Tronçonneuses, accessoires et pièces détachées
2	Débroussailluses, accessoires et pièces détachées
3	Motoculteurs, accessoires et pièces détachées
4	Tracteurs, accessoires et pièces détachées
5	Atomiseurs, accessoires et pièces détachées
6	Semoirs et accessoires
7	Motopompes, accessoires et pièces détachées
8	Pompes d'eau immergées et accessoires
9	Tarière et accessoires

10	Nébulisateur et accessoires
11	Pulvérisateur et accessoires
12	Tricuse optique
13	Humidimètre

C- Le matériel et équipement de production

1	Sachets soufflets de dimension variables
2	Bandes de greffage
3	Greffoirs ou Couteaux de greffage
4	Pierres à affuter
5	Tournel et de mastic
6	Armature à saigner
7	Balance
8	Tasses de récolte de latex
9	Filet d'ombrage
10	Crachoir
11	Cuillère
12	Densimètre
13	Loupe de laboratoire
14	Nez de café
15	Tapis de tri
16	Tasse
17	Thermomètre
18	Verre gradué 1000 ml
19	Sac de jute
20	Sonde café-cacao
21	Couteaux
22	Transpalette
23	Humidimètre
24	Dyer bag
25	Cordage
26	Transpalette

D- Le matériel et équipement de transformation

1	Moulins et accessoires
2	Broyeurs et accessoires
3	Décortiqueuses et accessoires
4	Presseuses et accessoires
5	Machines d'emballage et accessoires
6	Machine d'étiquetage et accessoires
7	Sécheuses et accessoires
8	Four, réfrigérateurs, chambre froide
9	Torréfacteurs et accessoires
10	Moulin à café
11	Silo à grains
12	Hygromètre
13	Emballages en aluminium, plastique, verre
14	Bonbonnes, bouteilles, flacons, articles similaires en matière plastique, en verre
15	Colle à usage industriel
16	Stérilisateur
17	Autoclaves
18	Vanneuse
19	Polisseuse
20	Tricuse
21	Batteuse

E- Matériel et équipement de logistique et transport

1	Véhicules type Pick-up mono cabine, canter, tracteurs agricoles, Moto tricycle, hyster, accessoires et pièces détachées
2	Camions frigorifiques, accessoires et pièces détachées
3	Benne céréalier
4	Camion benne à fiente
5	Camion-citerne transport d'aliment
6	Semi-remorque + carrosserie volaille
7	Conteneur frigorifique
8	Hydro cureur
9	Crick

10	Transpalette
12	Panneau solaire + batterie
13	Moto pompe et accessoires
14	Groupe électrogène
15	Casier vestiaire
16	Machine de nettoyage abattoir et bâtiments et accessoires
17	Machine Zebra (contrôle d'entrée des bâtiments d'élevage)
18	Système d'arrosage
19	Poste à souder
20	Pré porteur de sol complet
21	Système de filtration et de décantation d'eau
22	Système de désinfection
23	Etiquetage

F- Matériel pour l'aviculture : volaille

1	Couveuse
2	Incubateur
3	Éclosoir
4	Chariot d'incubation et éclosoir
5	Casier d'incubation
6	Table mire d'œufs
7	Poignée pneumatique
8	Lunettes pour poules + goupilles
9	Mire d'œufs
10	Sonde hydrométrique
11	Chauffage électrique
12	Marche cotroleanalogue
13	Machine de calibrage OAC (inspecteur œuf)
14	Cautères à main
15	Seringues automatiques pour vaccination
16	Débecqueur Lyon
17	Ciseaux à débécquer
18	Bac de traitement
19	Vaccinateur pneumatique
20	Thermomètre
21	Caisse plastique
22	Appareil refroidissement par eau + air
23	Pales de pulsateur en inox
24	Tableau de commande
24	Machine à désinfecter les œufs

G- Matériel pour la pisciculture et l'aquaculture

1	Trieurs à alevin
2	Suppresseurs et pompe
3	Vannes et tuyaux
4	Epuisette
5	Système de filtration d'eau
6	Citerne à eau Round
7	Cage flottante
8	Encadre cage
9	PEHD nourrir les poissons
10	Système ras de l'eau de mer
11	Filtre à tambour rotatif
12	Système de filtration d'aquarium et accessoires
13	Fluidisés médias filtrant bio
14	Refroidisseur d'eau de mer et accessoires
15	Système de ras protéine PPFISH
16	Soufflante
17	Générateur d'ozone pour l'intérieur de l'aquaculture et accessoires
18	PVC pipe-line stérilisateur UV
19	Le PEHP alevins flottante tilapia
20	Réservoir de poisson en plastique
21	Aérotube
22	Pompe à chaleur
23	Compteur d'oxygène
24	Machine presse à granulés
25	Machine flottante alimentation distributeur
26	Machine analyseur poisson
27	Stérilisateur UV
28	Machine de recirculation bio

29	La zéolite tamis moléculaire
30	Extrudeuse d'aliment
31	Rotor Aérateur
32	Sondeuse acoustique
33	Pompe à poisson
34	Système mondial de localisation (GPS)
35	Dispositif d'exclusion des tortues
36	Equipement de communication
37	Equipement de navigation
38	Tambour à filet
39	Bassin hors sol
40	Machine fileteuse
41	Camion plateau ridelle en aluminium

H- Matériel pour porciculture : Porc

1	Système de gestion intégrée
2	Boxe de gestation
3	Mangeoires gestation
4	Abreuvoirs
5	Mangeoires maternité
6	Trémie d'engraissement ou de gavage
7	Mangeoires porcelet premier âge et sevrage
8	Distributeur automatique
9	Silo
10	Loge mise bas
11	Doseur médicament
12	Pesage

I- Matériel pour l'apiculture

1	Certificateur à cire
2	Chaudière à cire
3	Thermomètre à candi
4	Gaufrier à cire
5	Moule à bougie
6	Mèche à bougie
7	Balance à ruche
8	Ruchette
9	Ruche
10	Corps ruche
11	Hasse ruche
12	Cadre
13	Support ruche
14	Accessoires ruche
15	Nourrisseur ruche
16	Partition ruche
17	Grille à reine
18	Roulette zig zag
19	Fil pour cadre
20	Outil pose œillets
21	Œillet pour ruche
22	Transformateur soude-cire
23	Nettoyeur cadre de ruche
24	Burette cire
25	Dérouleur pour bobine
26	Eperon
27	Tube coule cire
28	Perce cadre et pose œillets
29	Equipements élevage reine
30	Matériels identification ruche
31	Vêtement apiculteur
32	Voile apiculteur
33	Gant apiculteur
34	Combinaison apiculteur
35	Enfumeur lève cadre
36	Lève cadre
37	Brosse à abeilles
38	Piège Varroa
39	Chalumeau désinfection ruche
40	Dispositif anti parasitaire
41	Couveuse

42	Chasse abeille
43	Trappe à pollen
44	Grille à propolis
45	Séchoir pollen
46	Trieuse pollen
47	Aspirateur à gelée royale
48	Kit gelée royale
49	Appareil à collecte venin
50	Plaque collecte venin
51	Section plastique miel en rayon
52	Cadre diffuseur
53	Nucle de fécondation
54	Cadre d'isolation
55	Cadre vitre d'exposition
56	Ruche vitrée d'exposition
57	Box paquet d'abeille
58	Kit élevage de reine
59	Cage stockage de reine
60	Racloir de miellerie
61	Réducteur buse
62	Boite à section
63	Couvre cadres 12 cadres
64	Souffleur à abeille
65	Désincrustant propolis
66	Plateau de récolte
67	Kit miellerie
68	Petits outillages et accessoires de miellerie
69	Réfractomètre miel
70	Déshumidificateur miel
71	Bac à désoperculer
72	Ligne extraction
73	Extracteur miel
74	Pressoir à miel
75	Bac décanteur miel
76	Pompe à miel
77	Mélangeur miel
78	Maturateur miel
79	Fut alimentaire
80	Remplisseuse pot
81	Doseuse miel
82	Pots et bocaux en verre
83	Capsules pour pots et bocaux
84	Pilulier gelée royale
85	Capsules pilulier royale
86	Etiqueteuse
87	Kit manutention
89	

J- Matériel pour la fabrication de l'aliment (UPAB)

1	Broyeurs
2	Emballages pour aliments
3	Mélangeurs
4	Vis de transport d'aliment
5	Moniteur de pilotage de l'ensemble de fabrication d'aliment
6	Silos d'aliment
7	Presse à granuler
8	Cellules et boisseaux de stockage intérieur
9	Couseuse portative
10	Ensacheuse
11	Pont bascule
12	Stockage
13	Manchettes
14	Benne peseuse
15	Vis élévateur
16	Sortie direction multiple
17	Cône réducteur
18	Séparateur de nettoyeur rotatif
19	Gaine souple
20	Séparateur magnétique
21	Tour/plateforme de service/échelles pour élévateur à gode
22	RDCA Réduction droite à gauche articulé

23	Tuyau acier galvanisé
24	Passerelle sur cellules extérieures
25	Transporteur de chaîne avec sortie et boîtier d'entrée
26	Réducteur droite
27	Vis automatique amovible
28	Elévateur de palette
29	Vis horizontale
30	Cellule intérieure
31	Visite simple
32	Extracteur rotatif hydraulique
33	Vis élévatrice (reprise silo)
34	Cellule à graine intérieure
35	Châssis peseur
36	Variateur de vitesse électronique
37	Trémie à grain carré
38	Broyeur gravitaire
39	Broyeur industrielle
40	Elévateur à palette vidange broyeur
41	Trémie de stockage farine
42	Mélangeur horizontal double
43	Incorporation d'huile
44	Dosage des prémix
45	Benne doseuse
46	Transfert de vidange mécanique
47	Elévateur à godets
48	Boisseau de chargement farine
49	Silo extérieur RT complet
50	Peseuse ensacheuse
51	Machine à coudre
52	Tableau électrique + composant
53	Accessoire automatisé et ordinateur de dosage céréale et tourteaux
54	Ordinateur de dosage de CMV prémix

K- Fabrique d'emballage

1	Machine à granulé plastique
2	Machine à découper et imprimer
3	Moule patron papier et plastique
4	Patron alvéole
5	Pulper
6	Agitateur
7	Pulp pump
8	Tamis vibrant haute fréquence
9	Deflaker demêleur
10	Forming machine
11	Back to the pump
12	Vacuum tank
13	Self-priming pump
14	Air tank
15	Forming control system
16	High-pressure
17	High pump
18	Air compressor
19	Stacking machine automatic
20	Dryer
21	Burner
22	Recycled blower
23	Baking room transmission
24	Electric control
25	Item (serveur pour le pilotage de la fabrique d'emballage)
26	

L- Bâtiment élevage volaille

1	Pipettes
2	Lignes de pipettes
3	Pompe doseuse
4	Bac de traitement
5	Abreuvoir à siphon
6	Abreuvoir sur pied
7	Abreuvoir rond automatique
8	Plateau de démarrage

9	Bascules
10	Cage de pesage électrique
11	Peson électronique
12	Peson dynamométrique
13	Panneaux chauffants
14	Chauffage électrique
15	Canon à air chaud
16	Mangeoire galvanisé
17	Mangeoire plastique
18	Trémie picorette
19	Mangeoire à trémie
20	Disque antisalissure
21	Systèmes d'alimentation automatique au sol avec assiettes
22	Systèmes d'alimentation automatique au sol avec chaîne plate
23	Cages californiennes
24	Cage californiennes simples SDD
25	Cages à tapis Eurovent
26	Cages à tapis univent
27	Volières
28	Pondoirs
29	Table de tri automatique
30	Matériel de marquage d'œufs
31	Convoyeur à fiente
32	Plateaux d'alvéole
33	Rideaux métalliques grillage à petite maille
34	Tôles sandwich
35	Chaîne plate
36	Câbles aciers plastifiés
37	Bande à œuf
38	Vis à grain à fiente
39	Pédiluve
40	Système de chauffage
41	Ampoules infrarouge et éclairage
42	Radians
43	Brumisateur
44	Trappes et volets d'entrée d'air
45	PAD cooling
46	Turbines et cheminées d'extraction d'air
47	Cartons à œufs
48	Emballeuse
49	Thermo filmeuse
50	Dérouleur manuel
51	Dérouleur manuel
52	Boîtes à œufs
53	Matériels de marquage d'œufs
54	Raclage à fiente automatique
55	Panneau sandwich
56	Silo de stockage
57	Ventilation
58	Tapis fiente
59	Chaîne au sol
60	Armoire électrique + viper à touche
61	Rotaluve
62	

Bâtiments abattoir

1	Table de découpe
2	Couteau rotatif à disque
3	Crochets à effiler
4	Saignoir
5	Eviscération semi-automatique
6	Traitements des abats
7	Table éviscération
8	Chariots à volailles
9	Bacs échaudoirs
10	Plumeuse auto à contre rotation

11	Escabeau
12	Chaîne d'abattage
13	Fumoir
14	Insecticide électrique
15	Chambre froide +et -
16	Lavage main fémorale inox
17	Couvre cheveux
18	Tablier PU350MY de découpe
19	Blouse visiteur PE
20	Combinaison elkabib brasse blanche
21	Système caméra moov
22	Gant vanillé masque
23	Fendeuse d'abdomen
24	Casse-cou
25	Décrocheur angulaire
26	Ligne de découpe
27	Stérilisateur à main
28	Plumeuses à disque verticaux
29	Convoyeurs aériens
30	Appareils à aiguiser
31	Poussais sous vide
32	Ressuage
33	Evacuation des déchets
34	Marmite à cuisson électrique
35	Calibreuse
36	Couteau à désossé
37	Filmeuse de palette
38	Transpalette
39	Enrouleur
40	Rayonnage fli plus 500kg
41	Cuve inox
42	Laboratoire d'analyse
43	Machine de nettoyage (500 à 1000 bar)
44	Casier
45	Botte de sécurité CA foodpro
46	Charlotte clip blanche
47	Masque PLP
48	Traitement de gésiers
49	De jaboteuse
50	Laveuse interne / externe
51	Laveuse de convoyeur
52	Raccroche cou automatique
53	Grande plumeuse
54	Presse à plume
55	Pompe de relave
56	Panier filtre
57	Séparateur rotatif
58	Poussé sous vide
59	Couteau rotatif à disque
60	Laveuse aseptique médicale 16kg
61	Système de refroidissement

ACTES EN ABREGE

Annonces légales

F.E.A.G. - CONSEIL JURIDIQUE - FISCAL

B.P. 3977 Libreville

Tel. : 011.74.62.36 - Fax : 011.72.50.86

AFRIGAB MINING DEVELOPMENT LIMITED

Société Unipersonnelle A Responsabilité Limitée

Au capital de 5 000 000 de FCFA

Siège Social : LIBREVILLE B.P. : 9 937

R.C.C.M. : GA-LBV-01-2023-B12-00016

STATISTIQUE: 202301018313 Y

I- Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Libreville du 29 novembre 2022, enregistré en ladite ville le 20 décembre 2022, volume 47, folio 74, numéro 630, il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée ayant notamment pour objet :

-La prospection, la recherche, le commerce international, l'exploitation, la transformation, l'investissement et la gestion dans le secteur minier ;

-La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales, mobilières et immobilières, sous quelque forme que ce soit dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires ;

-Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou tout autre objet similaire ou connexe, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

La dénomination sociale est AFRIGAB MINING DEVELOPMENT LIMITED.

La durée de la société est fixée à 99 années à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Le siège social est fixé à Owendo B.P. 9 937, Owendo Business Center.

Le capital social, fixé à 5 000 000 de FCFA, a été entièrement souscrit et libéré.

II- Suivant décisions en date à Libreville du 29 novembre 2022, enregistrées en la même ville le 20 décembre 2022, volume 47, folio 74, numéro 628, l'Associé Unique a notamment décidé de nommer Monsieur François BOUASSA MANDJI en qualité de Gérant de la société pour une durée de cinq (5) années, soit pour les exercices 2022 à 2026.

Deux exemplaires enregistrés des actes susmentionnés ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Libreville le 05 janvier 2023 sous le numéro 097/22-23.

ACTION RAPIDE TRANSIT

« A.R.T. »

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 600 000 000 de FCFA

Siège social : PORT-GENTIL B.P. : 569

R.C.C.M. : PORT-GENTIL 2000 B 20

N.I.F. : 795 914 E

I- Suivant Décisions en date à Port-Gentil du 13 Mai 2022, le Président a décidé le renouvellement du mandat de Directeur Général Adjoint de Monsieur Kevin Aymeric LEBRETON, pour une durée de cinq (5) années renouvelables, soit jusqu'au cours de l'exercice 2027.

Deux exemplaires enregistrés des actes et Décisions susmentionnés ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Port-Gentil le 02 Décembre 2022, sous le numéro 33/2022-2023.

LE PRESIDENT

**ATELIER DE TRAVAUX SUR MACHINES
OUTILS**

« **A.T.M.O.** »

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 5 000 000 de FCFA
Siège social : PORT-GENTIL B.P. 182
R.C.C.M. PORT-GENTIL N°2001 B 99
N.I.F. : 780 444 G

Suivant délibérations en date à Port-Gentil du 30 Juin 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé ce qui suit :

-Le renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes, le Cabinet FIGEAC, représenté par Monsieur Gabriel ENDAM' ENGONE, pour une durée de trois (3) exercices, soit pour les exercices 2022 à 2024.

Deux exemplaires enregistrés de l'Acte portant délibérations susmentionnées ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Port-Gentil le 03 Novembre 2022, sous le numéro 10/2022-2023.

LE GERANT

INTEGRATED NDT GABON

Société Anonyme avec Administrateur Général
Au capital de 174 130 000 de FCFA
Siège Social : Zone Industrielle OPRAG PORT-
GENTIL B.P. : 427
R.C.C.M. : RG/POG 2013 B 1081
N.I.F. : 730 223 B

Par Décisions Mixtes en date à Port-Gentil du 17 Juin 2022, l'Actionnaire Unique a décidé, conformément à la proposition de l'Administrateur Général en date du 25 Avril 2022, ce qui suit :

-Après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 font apparaître des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social, il décide

qu'il n'y a pas lieu, malgré cette perte, de prononcer la dissolution anticipée de la société.

Il décide en conséquence, de la poursuite de l'activité et de procéder à la reconstitution des capitaux propres jusqu'à ce qu'ils soient à la hauteur de la moitié au moins du capital social, dans un délai de deux (2) ans, soit jusqu'à l'exercice clos le 31 Décembre 2023.

Deux exemplaires enregistrés des actes portant décisions susmentionnées ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Port-Gentil le 02 Décembre 2022, sous le numéro 34/2022-2023.

L'ADMINISTRATEUR GENERAL

AMOSCO SARL

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 100 000 000 de FCFA
Siège social : PORT-GENTIL B.P. 1686
R.C.C.M. : RG/POG 2015 B 1693
N.I.F. : 740 805 X

Suivant délibérations à Port-Gentil en date du 30 Juin 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé, sur propositions de la gérance, ce qui suit :

-Le renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes, le Cabinet FIGEAC, représenté par Monsieur Gabriel ENDAM' ENGONE, pour une durée de trois (3) exercices, soit pour les exercices 2022 à 2024.

Deux exemplaires enregistrés des procès-verbaux des délibérations susmentionnées ont été déposés au Greffe du tribunal de commerce de Port-Gentil le 18 Novembre 2022, sous le numéro 26/2022-2023.

LE GERANT

MYREST SERVICES

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 2 000 000 de FCFA
Siège Social : PORT-GENTIL B.P. : 1147
R.C.C.M. : PORT-GENTIL : 2014 B 1537
N.I.F. : 737 901 E

Suivant délibérations en date à Port-Gentil du 28 Juin 2022, l'Assemblée Générale Mixte a décidé ce qui suit :

-Après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 font apparaître des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social, il décide qu'il n'y a pas lieu, malgré cette perte, de prononcer la dissolution anticipée de la société.

Il décide en conséquence, de la poursuite de l'activité et de procéder à la reconstitution des capitaux propres jusqu'à ce qu'ils soient à la hauteur de la moitié au moins du capital social, dans un délai de deux (2) ans, soit jusqu'à l'exercice clos le 31 Décembre 2023.

Deux (2) exemplaires enregistrés des procès-verbaux des délibérations susmentionnées ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Port-Gentil le 03 Novembre 2022, sous le numéro 11/2022-2023.

LE GERANT

NAVIRES A GRANDE VITESSE

« N.G.V. »

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 25 000 000 de FCFA

Siège social : PORT-GENTIL B.P. : 331

R.C.C.M. : PORT- GENTIL 2020 B 2474

N° Statistique : 749 360 G

Suivant délibérations mixtes en date à Port-Gentil du 30 Juin 2022, l'Assemblée Générale, approuvant les propositions du Président, a décidé ce qui suit :

-Du fait des pertes enregistrées, les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 font apparaître des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital décide qu'il n'y a pas lieu, malgré cette perte, de prononcer la dissolution anticipée de la société.

Il décide ainsi de procéder à la reconstitution des capitaux propres jusqu'à ce qu'ils soient à la hauteur de la moitié au moins du capital social dans un délai de deux (2) ans à compter de la clôture de l'exercice déficitaire, soit jusqu'à l'exercice clos le 31 Décembre 2023 ;

-Renouveler le mandat du Commissaire aux comptes, le Cabinet EXPERTS-MAC« EMAC », représenté par Monsieur TEINCHE SIMO Guy Valery, au cours de la présente Assemblée Générale pour une période de six (6) exercices, soit pour les exercices 2022 à 2027, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2027.

Deux exemplaires enregistrés des procès-verbaux des décisions susmentionnées ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Port-Gentil le 23 Décembre 2022, sous le numéro 38/2022-23.

LE PRESIDENT

OIL INTEGRATED SERVICES GABON

« O.I.S GABON'' »

Société Anonyme avec Conseil d'Administration

Au capital de 10 000 000 de FCFA

Siège social : PORT-GENTIL B.P. : 427

R.C.C.M. : PORT-GENTIL 2002 B 203

N.I.F. : 781 408 D

Suivant délibérations en date à Port-Gentil du 31 Mai 2022, l'Assemblée Générale Mixte a décidé ce qui suit :

-Renouveler les mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant, le Cabinet FIDUCIA et Monsieur Patrick EYOGO-EDZANG, chacun pour une durée de Six (6) exercices, soit 2022 à 2027, soit jusqu'au terme de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2027.

-Procéder à la correction de l'article 2 des statuts portant sur l'activité principale de la société.

La première partie dudit article corrigé est désormais rédigée tel qu'il suit :

« La Société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et plus particulièrement en République Gabonaise :

- L'achat, l'importation, la location et la vente de matériel industriel et/ou marine ;
- La location des ensembles de pompage, générateurs, centrales hydrauliques, grues et tout type de machine (...)

Deux exemplaires enregistrés des procès-verbaux des délibérations et actes susmentionnés ont été déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Port-Gentil le 21 Novembre 2022, sous le numéro 055/2022-2023

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL

ONSTREAM TRANSPORT GABON

« O.T.G »

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Au capital de 5 000 000 de FCFA

Siège social : PORT-GENTIL B.P. : 65

R.C.C.M. : PORT-GENTIL 2019 B 2418

N° STATISTIQUE : 048 905 C

Suivant délibérations en date à Port-Gentil du 23 Juin 2022, l'Assemblée Générale Mixte a pris les décisions suivantes :

1/ Nommer en qualité de Commissaire aux comptes de la société le Cabinet FIDUCIA, représenté par Monsieur Patrick EYOGO-EDZANG, pour trois (3) exercices, de 2021 à 2023, soit jusqu'au terme de l'Assemblée appelée

à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2023, en respect de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant Droit des Sociétés Commerciales et Groupements d'Intérêt Economique (AUDSC-GIE Révisé) et des Statuts de la société.

2/ La poursuite des activités de la société, en dépit des capitaux propres désormais inférieurs à la moitié du capital social, conformément à l'article 371 AUDSC-GIE Révisé.

Il a en conséquence été décidé de procéder à la reconstitution des capitaux propres jusqu'à ce qu'ils soient à la hauteur au moins de la moitié du capital social dans les Deux (2) ans suivant la date de clôture de l'exercice déficitaire, soit jusqu'à l'exercice clos le 31 Décembre 2023, conformément à l'article 372 AUDSC-GIE Révisé.

Deux exemplaires enregistrés des procès-verbaux des délibérations susmentionnées ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Port-Gentil le 18 Novembre 2022, sous le numéro 25/2022-2023.

LE GERANT

SOCIETE DE CONSTRUCTIONS ET DE TRAVAUX PUBLICS

« **SOCO-TP** »

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 100 000 000 de FCFA
Siège social : PORT-GENTIL B.P. 81
R.C.C.M. PORT-GENTIL 2002 B 0350
N.I.F. : 781 501 N

Suivant délibérations ordinaires à Port-Gentil en date du 29 Septembre 2022, l'Assemblée Générale des associés a décidé, ce qui suit :

-La confirmation de la nomination de Monsieur Radovan KRSTIC, nommé gérant depuis le 09/05/2002 date de création de ladite société, pour une durée illimitée.

Deux exemplaires enregistrés des procès-verbaux des délibérations susmentionnées ont été déposés au Greffe du tribunal de commerce de Port-Gentil le 09 Décembre 2022, sous le numéro 36/2022-2023.

LE GERANT

SPIE OIL AND GAS SERVICES GABON
« **SPIE OGS GABON** »

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 100 000 000 de FCFA
Siège social : Port-Gentil B.P. : 579
R.C.C.M. : PORT-GENTIL 2004 B 00025
N.I.F.: 791 626 E

I/ Suivant délibérations en date à Port-Gentil du 13 Mai 2022, le Conseil d'Administration a pris les décisions suivantes :

-Prendre acte de la lettre de démission de Monsieur Emmanuel Théodore Michel BROTONS de son poste de Directeur Général de la société avec prise d'effet en date du 30 Juin 2022.

-Nommer Monsieur Gilles Claude Dominique LONQUEU en qualité de nouveau Directeur Général, avec prise d'effet au 30 Juin 2022, pour une durée de Trois (3) ans, soit de 2022 à 2025, soit jusqu'à la réunion du Conseil d'Administration arrêtant les comptes de l'exercice 2025.

II/ Suivant délibérations en date à Port-Gentil du 30 Juin 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de renouveler les mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant, le Cabinet "PricewaterhouseCoopers" et Monsieur Anaclet NGOUA, pour Six (6) exercices, soit 2022 à 2027, soit jusqu'à l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2027.

Deux (2) exemplaires enregistrés des procès-verbaux des délibérations susmentionnées ont été déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Port-Gentil le 1er Septembre 2022, sous le numéro 505/2021-2022.

LE PRESIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Créations de sociétés

-Dossier n°004-29976GU1 du 28/07/2011 de l'entreprise individuelle dénommée « DIANE & FRERES »

N° RCCM : RG.LBV 2012A19921

N° d'immatriculation : 250384 V

Fondateur : M. DIANE Mamadou, de nationalité malienne, né le 01/01/1971 à Kobalacro.

Activité : Quincaillerie et vente de matériaux de construction.

Quartier & ville : Alénakiri (à 15m du carrefour Bakota)-Owendo ; B.P : 3042 ; Tél : 065.38.69.72

-Dossier n°004-12858GU8 du 20/10/2016 de la société dénommée « COMPAGNIE DES BOIS OGANDAGA GABON »

Sigle : C.B.O.G.

Forme juridique : SARL

N° RCCM : RG/POG 2017 B 2085

N° d'immatriculation : 042931 E

Représentée par : M. AKENDENGUE OKISSI Julien, de nationalité gabonaise, né le 19/04/1978 à Lambaréné, agissant en qualité de Gérant.

Activité principale : Le sciage de bois, le placage de bois, l'achat et la vente de grumes, l'achat et la vente de produits résultant de l'industrie de transformation de bois, l'importation et l'exportation des produits résultant de l'industrie de transformation de bois.

Quartier & ville : Route Aéroport, Port-Gentil ; B.P : 1953 ; Tél : 03.29.73.37

-Dossier n°004-12361-GII du 25/07/2019 de la société dénommée « SOCIETE DE TRANSFORMATION ET DE TRANSPORT DE BOIS »

Sigle : S.T.T.D.

Forme juridique : SARL UNIPERSONNELLE

Capital social : 2 000 000

N° CNSS : 014-0199209-W

N° CNAMGS : 021-900-022-912

N° RCCM : GA-LBV-01-2019-B13-00157

N° d'immatriculation : 48464 R

Représentée par : M. ZHU Guoxiang, de nationalité chinoise, né le 08/09/1968 à Jiang/Chine, agissant en qualité de Gérant.

Activité : Exploitation forestière, sciage, transformation et vente de bois, transport de bois, Import-export de bois scié et transformé.

Quartier & ville : Awoungou-(non loin du lycée)-Owendo; B.P : 15499 ; Tél : 074.97.28.88

-Fiche n°ANPI13968716556351 du 30/08/2022 de l'entreprise individuelle dénommée « NOBRAC »

N° CNSS : 018-0215612-T

N° CNAMGS : 032-200-032-346

N° RCCM : GA-LBV-01-2022-A10-03353

N° NIF : 202202012004 A

Représentant Légal : Mme Catherine OBELE EKO, née le 20/07/1965, de nationalité camerounaise, agissant en qualité de Propriétaire.

Activité : Activités manufacturières n.c.a. : Production et vente de charbon et autres activités connexes.

Quartier & ville : Cité Pompidou-Libreville ; Boite postale : 12329 ; Contact : 077.26.28.76

-Dossier n°004-17342-GII du 22/12/2022 de la société dénommée « MISSANG EXPLOITATION FORESTIERE »

Sigle : M.E.F.

Forme juridique : SUARL

Capital social : 1 000 000

N° CNSS : 018-0216964-T

N° CNAMGS : 102-200-033-458

N° RCCM : GA-LBV-01-2022-B13-00575

N° d'immatriculation : 202201018027 H

Représentée par : M. MISSANG NGUEMA Hugues, de nationalité gabonaise, né le 31/03/1975 à Oyem, agissant en qualité de Gérant.

Activité : Exploitation forestière, grumes, transformation du bois (sciage).

Quartier & ville : Nzeng-Ayong (sis au Fromager)-Libreville ; B.P : 461 ; Tél : 060.35.03.00

Modifications de sociétés

-Dossier n°002-1833-GII du 14/07/2020 de l'entreprise individuelle dénommée « QUINCAILLERIE DAKAN »

N° RCCM : RGLBV 2014A32 820

N° d'immatriculation : 278950 T

Fondateur : M. KEITA Lamine, de nationalité malienne, né le 01/01/1986 à Sibitimbougou (Mali).

Activité : Quincaillerie, vente de matériaux de construction et briqueterie.

Quartier & ville : PK 18 (non loin de l'Amanguier)-Libreville ; B.P : 2061 ; Tél : 065.81.68.59

-Fiche n°ANPI5502370831103 du 22/09/2022 de l'entreprise individuelle dénommée « MOUTH ET FILS »

Sigle : M.F.G.

N° RCCM : GA-LBV-01-2022-A10-01778

N° NIF : 202202006814 B

Représentant Légal : M. Willy MOUTH, né le 15/08/1989, de nationalité gabonaise, agissant en qualité de Propriétaire.

Activité : Autres services personnels n.c.a : Exploitation,

transformation, achat et vente de bois.

Quartier & ville : Charbonnages-Libreville ; Boite Postale : 111 ; Contact : 062.29.18.40

Je désire m'abonner au Journal Officiel pendant :Six (6) mois Un (1) an — Particulier Entreprise Administration

Nom : Prénoms :

Raison Sociale :

Ville : Pays : Boite postale : Tél :

E-mail :

Mode de Règlement :

- Chèque

- Espèces

- Mandat express

- Virement

Date :

Signature :

DESTINATIONS	1 an (en FCFA)	6 mois (en FCFA)
Libreville.....	26.000	13.000
Intérieur Gabon.....	28.000	14.000
Afrique équatoriale, Nigeria, Zaïre.....	30.000	15.000
Autres pays d'Afrique noire francophone.....	31.000	15.000
Autre pays d'Afrique.....	32.000	16.000
France.....	32.000	16.000
Europe.....	36.000	18.000
Amérique, Moyen-Orient.....	40.000	20.000
Asie, Océanie.....	42.000	21.000

**BULLETIN A DECOUPER ET A RENDRE A LA DIRECTION DES PUBLICATIONS OFFICIELLES
405, AVENUE COLONEL PARANT
BP 563 LIBREVILLE / TEL (+241) 72 01 04**

